

Survivre sur la 1215

Association loi 1901, déclaration enregistrée à la sous-préfecture de Lesparre le 30.06.1999 n°4/03084

68 Chemin de Grayan. 33123 Le Verdon s / mer

<u>Tel:</u> 05.56.09.67.43 E-Mail: <u>surla215@free.fr</u>

Internet: http://surla215.free.fr

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 1er MARS 2013

L'assemblée générale annuelle de l'association « **SURVIVRE SUR LA 1215** » s'est déroulée le vendredi 1er mars 2013 à 19H30 à la salle des Fêtes de Naujac s / mer.

<u>Etaient présents</u>: Thierry TENAU (Président), Alain GENESTE (Secrétaire), Murielle GARRIGOU (Trésorière), Jacqueline SCOTTO, Nicole BADOT, Jean-Marie MANSARD, André HOUEL, membres du bureau

<u>Etaient excusés</u>: Maité LEVEBVRE (Vice-présidente) et Jacques PLANCQ (démissionnaire).

Dans l'assistance, on pouvait remarquer la présence des élus suivants :

Mr Joan TARIS (Conseiller Régional d'Aquitaine / Conseiller Municipal Blanquefort), Mr Jean-Bernard DUFOURD (Maire de Naujac s / mer), Mr Jean MINCOY (Maire de Cissac-Médoc), Mr Roland BLAIS (Adjoint-Maire de Soulac s / mer), Mr Jean-Claude LAPARLIERE (Conseiller Municipal Lesparre), Mr Philippe POUJEAUX (Conseiller Municipal de Gaillan).

Et la présence de Mr Joël CAZAUBON (Président du Conseil d'Administration du Crédit Mutuel de Lesparre ainsi que Mr Robert BOIVINET (Correspondant journal « SUD-OUEST »).

Absents excusés: Mr Bernard GUIRAUD (Maire de Lesparre), Mr Urbain SEBIE (Maire de Queyrac), Mr Jean CAZEAUX (Conseiller Municipal de Lesparre).

<u>Absents</u>: Mme Pascale GOT (Députée du Médoc), Mr Jean-Jacques CORSAN (Conseiller Régional d'Aquitaine / Maire de Saint-Germain d'Esteuil), Mr Jean-Brice HENRY (Maire de Gaillan), Mr Jean-Marie FERON (Maire de Saint-Laurent).

La liste des adhérents excusés est également lue.

Le Président **Thierry TENAU** ouvre la séance en remerciant les personnes présentes, les élus et particulièrement Mr Jean-Bernard DUFOURD, Maire de Naujac s / mer, pour l'accueil de l'assemblée générale de « SURVIVRE SUR LA 1215 » sur sa commune.

Le Président procède à la présentation des membres du bureau et annonce l'ordre du jour de l'assemblée générale. Un diaporama est diffusé tout le long de la réunion. SURVIVRE SUR LA 1215 est au service de la sécurité et de l'intérêt général depuis 1999!



De gauche à droite : (T. TENAU, A. GENESTE, J.M MANSARD)

ASSEMBLEE GENERALE

1)BILAN DES ACTIONS 2012-2013

Elections législatives 10 et 17 Juin 2012

Comme à chaque période électorale, l'association interpelle les candidats par le biais d'un questionnaire sur la R.D 1215 car, selon le vieil adage, les paroles s'envolent mais les écrits restent! Après avoir lu les différentes questions adressées aux candidats à la députation, le Président précise que les réponses reçues sont à la disposition des adhérents qui souhaiteraient les consulter.

Points noirs aménagés

*accès magasin LIDL Lesparre

En 2004, l'association avait interpellé par écrit Mr Bernard PREVOT, Maire de Lesparre à l'époque, pour dénoncer l'absence d'accès sécurisé au niveau de l'entrée du magasin LIDL sur sa commune. On dénombrait de nombreuses collisions en raison du parking limitrophe à la R.D 1215. De nombreux courriers de relance avaient été envoyés sur ce point noir. Après tant d'années, et fort heureusement sans aucun accidents mortels à déplorer, un tourne à gauche a enfin été aménagé.



*carrefour Saint-Laurent / Pauillac

Ce carrefour, source de nombreuses collisions, a bénéficié du programme d'aménagement du carrefour de Saint-laurent / Beychevelle situé quelques mètres en amont, à savoir un giratoire.



*carrefour Saint-Laurent / Beychevelle

Ce carrefour figurait parmi les plus tristement réputés de la R.D 1215 aux cotés de celui d'Avensan / St Raphaël. De nombreux accidents et parfois mortels se sont produits. Depuis des années, SURVIVRE SUR LA 1215 avait interpellé les élus et pouvoirs publics sur la nécessité d'aménager ce carrefour et les adhérents de l'association domiciliés à Saint-Laurent présents dans la salle ont pu le confirmer. Un giratoire a été enfin aménagé!



*carrefour « La Cardine » Cissac-Médoc



L'association avait rencontré, en juin 2012, Mr Jean MINCOY, Maire de Cissac-Médoc, au sujet de cette intersection. La municipalité souhaitait formuler une demande d'aménagement d'un giratoire auprès du Conseil Général de la Gironde et Mr MINCOY voulait connaître la position de SURVIVRE SUR LA 1215 à ce sujet. Après consultation du bureau, l'association s'est exprimée favorablement à cette demande tout en précisant qu'elle souhaiterait que le giratoire soit d'une dimension conséquente pour ne pas entraver le doublement, espéré, de la voie sur cette section de la R.D 1215, à savoir Saint-Laurent / Saint-Germain d'Esteuil.

Lors de la réunion « élus et territoire » à Pauillac courant janvier 2013, le Président du Conseil Général de la Gironde, Mr Philippe MADRELLE, a confirmé la réalisation prochaine de ce giratoire, à la grande satisfaction de Mr MINCOY et de l'association.

*carrefour « Les Huttes » Le Verdon s / mer



Ce carrefour est l'un des plus dangereux de la R.D 1215. De nombreuses collisions se sont produites, parfois mortelles comme en juillet 1998 (un mort et 3 blessés graves). Ce carrefour a été le premier des points noirs recensés par l'association sur l'axe Le Verdon / Bordeaux. De nombreux courriers adressés aux élus et pouvoirs publics sur la nécessité de mise en sécurisation de ce carrefour, notamment en giratoire, ont été envoyés.

Contrairement à ce qui a été annoncé par Mme La députée du Médoc, et selon les informations obtenues par l'association, il semblerait qu'un projet de tourne à gauche soit prévu.

Par conséquent, au vu de la configuration de ce carrefour et afin de garantir sécurité et fluidité du trafic intense en provenance notamment du bac de la Pointe de Grave (300 000 véhicules par an, soit 25 000 au mois avec des pics supérieurs en période estivale), l'association est intervenu rapidement auprès de Mr Philippe MADRELLE, Président du Conseil Général de la Gironde, pour qu'une étude complémentaire en faveur d'un giratoire soit réalisée. En effet, compte tenu des difficultés financières rencontrées par les collectivités territoriales, l'association estime que si de l'argent public est investi dans un aménagement sécuritaire autant que ce dernier soit adapté et spécifique au caractère accidentogène de ce carrefour.

Contournement de Lesparre

Le Président rappelle que 13000 véhicules dont 900 poids-lourds traversent chaque jour Lesparre. Ce contournement est vital pour plusieurs raisons :

- *rendre plus agréable la traversée du Médoc
- *désengorger cette ville en période estivale
- *favoriser son expansion économique
- *faciliter l'accès à la clinique mutualiste aux pompiers, ambulances, SAMU
- *pour atteindre les objectifs fixés par les élus lesparrains « Lesparre, capitale du Médoc » et par les représentants de l'Etat « Lesparre 2020, 10 000 habitants ».
- *constituerait une suite logique aux déviations de Eysines, Castelnau, Saint-laurent.

Le Président rappelle le soutien total de l'association au projet de contournement. Le diaporama présente la pré-étude de recherches de tracés de la déviation de Lesparre éditée par le Conseil Général de la Gironde et présentée lors de la réunion publique du 29 novembre 2011 où l'association était présente et était intervenue.

Le Président évoque la pétition des riverains du hameau « Luc Blanc » situé sur la commune de Gaillan, hostiles au tracé tel qu'il est présenté. L'association est bien évidemment sensible aux doléances exprimées par ces riverains confrontés au passage à proximité de leurs habitations d'une route, ce qui peut se comprendre humainement. L'association espère néanmoins que la concertation et le dialogue entre le Conseil Général de la Gironde, les élus et les citoyens aboutiront au final à un consensus afin que l'intérêt général ne soit pas compromis et que ce projet de déviation qui date depuis 40 ans puisse enfin aboutir.

Le diaporama présente le dernier courrier du Conseil Général de la Gironde à ce sujet où il est précisé que des études préalables vont être engagées dès le début de l'année 2013 en commençant par une campagne de levées topographiques par photogrammétrie aérienne réalisée le premier semestre.

Les déclarations des élus (Mr Joan TARIS, Mme Pascale GOT, Mr Jean-Brice HENRI) sur ce dossier sont également relayées dans le diaporama.

L'association informe qu'elle reste prudente mais particulièrement vigilante sur le suivi de ce projet car elle rappelle que des études en 1983 avaient déjà été aussi réalisées.....pour au final, aboutir sans suite hélas!

Déviation Le Taillan-Médoc

La déviation du Taillan-Médoc devait commencer à la fin de l'année 2012 puisque le Préfet avait signé l'arrêté de l'ouverture des travaux. Hélas, il semblerait que le devenir du vison d'Europe, d'un papillon (l'azuré de la sanguisorbe) et d'une fourmi défendus par une forme d'idéologie écologiste extrême soit plus important que la situation actuelle de paralysie rencontrée par les usagers de la route le Verdon-Bordeaux au niveau du Taillan. Même si le respect de la biodiversité n'est pas à négliger, l'association déplore cette attitude procédurière excessive capable, si ce n'est de compromettre définitivement un projet vital d'intérêt général, de le retarder de plusieurs années.

Les courriers de Mr Ludovic FREYGEFOND, Maire du Taillan, Mlle christine BOST Conseillère Générale du canton de Blanquefort et du Conseil Général de la Gironde sont diffusés.

Points noirs en attente d'aménagement

Au vu de la liste des points noirs établie par l'association en 1999 et des derniers aménagements réalisés, il resterait (dans l'attente du dénouement final du carrefour « Les Huttes ») deux zones accidentogènes à aménager : le carrefour « lihan » à hauteur des communes de Soulac et Talais et l'entrée du Centre Leclerc à Lesparre.

On peut d'ores et déjà affirmer que le premier volet de la mission sur l'aspect sécurisation de la R.D 1215 est pratiquement achevé. Il reste plus que le deuxième volet, à savoir la fluidité du trafic pour se rapprocher en temps de trajet de la métropole bordelaise car cet éloignement est fort préjudiciable pour les médocains au niveau social et économique.

Propositions

DOUBLEMENT DE 3 SECTIONS SANS DOMMAGES COLATERAUX (ENVIRONNEMENT / URBANISME)

Parmi les propositions d'aménagements de façon globale formulées par l'association figure 3 portions de la R.D 1215 qui pourraient être doublées sans impacts directs sur l'environnement et sur l'urbanisme puisque dénuées d'habitations. Avec les contournements de Lesparre et Listrac et ces zones ainsi doublées, le temps de trajet entre Le Verdon et Bordeaux serait considérablement diminué tout en respectant le contexte environnemental du Médoc :

*Arsac / Castelnau *Saint-Laurent / Saint-Germain d'Esteuil *Queyrac / Le Verdon

Schéma Cohérence Territoriale (SCOT) Pointe du Nord Médoc

Le SCOT est le document qui définit la politique d'aménagement, d'urbanisation, de l'habitat et des déplacements sur les 11 communes de la Pointe du Nord-Médoc.

Le constat des élus est édifiant sur les infrastructures routières. En effet, à la page 55 du SCOT, nous pouvons lire : « La R.D 1215 est l'axe majeur du territoire. Elle présente une double vocation de voie d'accès principal et de voie d'échanges internes qui peut-être source d'insécurité. Les points de dangerosité portent sur les croisements entre la R.D 1215, itinéraire structurant et le réseau secondaire en créant des points d'échanges. L'ensemble de l'itinéraire Bordeaux-Le Verdon qui comprend 98 kms nécessite environ 1h50 mn de trajet, variable en fonction des saisons et des heures de la journée, ce qui correspond à une moyenne de 52 km / h. cette contrainte explique en partie la relative désaffectation du territoire par les bordelais au profit de stations balnéaires mieux desservie. La R.D 1215 est sans nul doute la route la plus encombrée......Un trafic en hausse, un temps de parcours pénalisant pour le territoire.....L'aménagement de la R.D 1215 permettra de participer au désenclavement du territoire de la pointe du Médoc et à la relance de son économie....»

Dès lors, les souhaits formulés lors de l'élaboration du SCOT par les élus de la CDC Pointe du Médoc sont mis en évidence :

« La qualité des moyens de déplacements et des infrastructures conditionne le développement économique de la communauté de commune. Une amélioration de la desserte routière par la route des lacs ou de la R.D 1215 (par exemple créer des créneaux 2x2 voies sur des sections comme Saint-Laurent / Lesparre, contournement de Lesparre et de Listrac) est également attendu. L'amélioration des infrastructures et des transports est exprimée comme un enjeu majeur (desserte routière / voie ferrée) ».

Parmi les conclusions de la commission d'enquête publique établies par rapport aux doléances, commentaires, suggestions exprimés par la population médocaine, il est stipulé :

« une demande forte est formulée en faveur d'un désenclavement routier de la Pointe du Médoc et du renforcement ferroviaire Le Verdon / Bordeaux. D'une manière générale, il est demandé que les projets d'infrastructures futures soient compatibles avec les impacts des actions de développement envisagés. A ce sujet, la commission d'enquête commente que les liaisons structurantes majeures du Médoc et de la Pointe (axe routier, voie ferrée, bac) sont d'une compétence qui échappe à la CDC qui ne peut qu'exprimer des souhaits dont la mise en œuvre passe par une prise en compte de l'Etat, de la Région et du Département de la Gironde. La réalisation des objectifs du SCOT est en grande partie liée aux choix faits par les partenaires publics dans les domaines des déplacements, des transports et des infrastructures, ou, de projets structurants pour les déplacements et le développement local. La CDC s'engage paritairement à mettre en œuvre ses moyens avec les autres partenaires et institutionnels pour faire aboutir les orientations et projets du SCOT. L'amélioration des infrastructures et des transports est exprimé comme un enjeu majeur (dessertes routières, voie ferrée et port d'escale) ».

Les souhaits des élus, les attentes exprimées par la population du Nord-Médoc convergent avec les doléances exprimées par l'association. Avec le SCOT de la CDC « Pointe du Médoc », 4 documents validés par les élus émettent le même constat sur la R.D 1215 et sur la nécessité de moderniser cet axe routier : Charte Pays Médoc, Schéma Régional des Infrastructures, des Transports et de l'Intermodalité du Conseil Régional d'Aquitaine, Acte de naissance du Parc Naturel Régional.

Selon SURVIVRE SUR LA 1215, le développement de la presqu'île du Médoc passe par une volonté politique consensuelle des 6 CDC, l'Etat, le Département et la Région basé sur un schéma global d'aménagement du territoire médocain et de son développement économique.

Lors du tour de table, Alain GENESTE secrétaire de SURVIVRE SUR LA 1215 a fait remarquer que l'association est souvent conviée à des réunions de travail à la souspréfecture de Lesparre sur le thème de la sécurité routière. Elle n'a pu, malheureusement, assister à la dernière pour des raisons d'emplois du temps mais c'était la seule association qui était invitée.

2) BILAN FINANCIER 2012

Murielle GARRIGOU dresse le rapport financier de l'association : en recettes et en dépenses, le solde est positif et quitus lui est donné.

Le cahier des comptes est à la disposition des adhérents qui souhaiteraient éventuellement le consulter.

Le Président rappelle que le montant de la cotisation est de 8 euros et qu'il n'a pas augmenté depuis la création de l'association.

3) RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Le Président procède au renouvellement du bureau. Celui-ci s'opère par un tiers-sortant annuellement, conformément aux statuts.

Cette année, **Thierry TENAU**, **Nicole BADOT et Jacques PLANCQ** sont sortants. Il est rappelé que des formulaires pour des actes de candidatures afin d'intégrer le conseil d'administration de l'association ont été adressés aux adhérents conjointement avec la convocation pour l'assemblée générale et que les candidatures peuvent être enregistrées le jour même de la réunion.

Jacques PLANCQ ayant démissionné dans l'année, ne se représente pas. **Nicole BADOT et Thierry TENAU** représentent leurs candidatures.

Une nouvelle candidature est enregistrée : Annie GENESTE.

Annie GENESTE expose au travers un petit discours ses motivations afin d'intégrer le bureau de l'association.

Après avoir constaté l'absence de candidatures supplémentaires, il est procédé au vote. A l'unanimité, les 3 candidats sont élus.

Le nouveau conseil d'administration se compose des membres suivants : Thierry TENAU (Président), Maité LEFEBVRE (Vice-présidente), Alain GENESTE (Secrétaire), Murielle GARRIGOU (Trésorière), Nicole BADOT, Jacqueline SCOTTO, Annie GENESTE, André HOUEL, Jean-Marie MANSARD (Membres du bureau).

Avant de laisser la parole au public et aux élus, le Président adresse des remerciements à ses collègues du bureau sans qui, l'association ne serait pas ce qu'elle est actuellement.

4) INTERVENTIONS DANS LA SALLE

Mr BOTTARO: L'aménagement de la R.D 1215 est important mais il ne faut pas oublier la voie ferrée qui permettrait de désengorger la route Le Verdon / Bordeaux. Il faudrait doubler cette voie ferrée afin de favoriser le ferroutage notamment pour transporter les conteneurs ce qui éviterait ainsi une noria de semi porte-conteneurs sur la R.D 1215 qui densifie également le trafic!

Mr SURE: Je voulais vous parler du problème d'écoulement d'eau au niveau du giratoire de Saint-Laurent / Beychevelle mais vous m'avez devancé. Au niveau de la déviation de Saint-Laurent, la municipalité a réhabilité un vieux tunnel permettant le passage des deux roues et des piétons sous la R.D 1215.

Mr MANSARD: Au sujet de la voie ferrée Bordeaux-Le Verdon, pour avoir participé à l'enquête comodo incomodo, je tiens à préciser certains points. L'ensemble du ballast a été refait à neuf. Les traverses en chêne ont été vendues à des pays européens et remplacés par des éléments fer-béton conformes aux normes actuelles. Ces voies devaient permettre de faire circuler des trains à forts tonnages.....Il en résulte que le cout de la modernisation de cette ligne n'a pas apporté les résultats escomptés car les caténaires ne supportent pas la vitesse au-delà de 90 km/h!

<u>Mr LE BREDONCHEL</u>: Les aménagements sécuritaires sont importants, certes, mais il ne faut pas oublier le manque de respect du code de la route de la part des usagers qui souvent de fois est à l'origine de nombreux accidents!

Mr MINCOY (maire de Cissac-Médoc): Je tenais à vous remercier pour votre travail et votre soutien à notre demande de giratoire au carrefour de « La Cardine ». Nous sommes très satisfaits du traitement rapide de ce dossier puisque nous nous étions rencontrés en juin 2012 et que le giratoire est attendu pour mai 2013 et même si c'est pour septembre on s'en plaindra pas! Vous avez obtenu beaucoup de choses sur cette route! encore merci.....

Mr DUFOURD (maire de Naujac s / mer): Je suis heureux d'accueillir cette association dans ma commune même si je sais qu'elle ne défendra pas le projet d'un contournement de Naujac s / mer car nous sommes trop éloignés de la 1215 (sourires dans l'assemblée)! je suis adhérent et je tiens à vous remercier de tout le travail que vous faites et apprécie votre efficacité......

Mr TARIS (Conseiller Régional d'Aquitaine): C'est bizarre, ce soir peu d'élus sont présents alors que l'année dernière ils étaient presque tous là mais il est vrai que nous étions dans une période d'élections! à moins qu'il y ait un match de football ce soir peut-être? Plus sérieusement, je tiens à féliciter le Président Thierry TENAU pour sa réélection. Il est important d'avoir des "aiguillons" comme les associations ou des élus de différentes sensibilités politiques qui permettent de faire avancer le dossier de la RD 1215 dans le bon sens. C'est dans cet esprit constructif que j'ai interpellé le Conseil Général de la Gironde en décembre sur la non inscription budgétaire des 50 M€ nécessaires à la déviation de Lesparre alors qu'on nous a promis que "l'argent est là"... Sur la question de la ligne TER, je partage l'interrogation formulée sur le manque de performance de la ligne Le Verdon Bordeaux mais en notant que de nouvelles rames vont arriver : finis les "Guy Degrenne" en Médoc et tant mieux!

L'assemblée générale se termina à 21h et fut clôturée par un cocktail de l'amitié.

*Compte-rendu envoyé aux : adhérents, parlementaires (Députée, Sénateur), Président Conseil Général de la Gironde, Président Conseil Régional d'Aquitaine, 2 Conseillers Régionaux locaux, 6 Conseillers Généraux cantons Saint-Vivien, Lesparre, Pauillac, Saint-Laurent, Castelnau, Blanquefort, Presse locale (SUD-OUEST, Journal du Médoc).